RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté - Égalité - Fraternité

DÉPARTEMENT DU GARD

Commune de LANUEJOLS

MAIRIE DE LANUEJOLS
30750

Téléphone: 04 67 82 70 83
Fax: 04 67 82 73 90
E.mail:
mairielanuejols@wanadoo.fr

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE LANUEJOLS DU 24 MAI 2019

Présents :, MAY-LYNH CAREL, MARTIN DELORD, MATHIEU EVESQUE, EVELYNE FURSTOSS PASTORE, STEPHANE GERMAIN, FRANCOIS TEISSIER, JEAN-PAUL VERGNET, ALEXANDRE VIGNE,

avec la participation de SYLVIE BOYER-CAUSSE (secrétaire de Mairie de Lanuéjols) et de NATHALIE BERTOT (agent administratif)

Absents
Excusés VIRGINIE BOYNE

ORDRE DU JOUR

1- Délibération de refus de transfert des compétences eau et assainissement à la Communauté de Communes Causses Aigoual Cévennes
2- Délibération d'échanges parcellaires avec Hervé MAILLE et avec la Famille PASSET suite au changement de notaire
3- Délibération pour la cession de parcelles par la Famille LIBOUREL Josette
4- Délibération modifiant le signataire de la cession de terrain avec la SCI K FLO NEL
5- Délibération pour l'implantation de bornes de charge pour véhicules électriques
6- Demandes de subventions pour les projets de médiathèque et d'aménagement de la place
7- Dossier HLM Habitat du Gard
8- Bail des terrains de l'Aven Noir
9- Création du Conseil Municipal des Jeunes
10- Changement de grade de Fabrice LIBOUREL
11- Recrutement d'un agent pour le ménage des gîtes pour l'été
12- Questions diverses

COMPTE RENDU

Début du CM à 20h30 fin à 22h30.

1- **Délibération de refus de transfert des compétences eau et assainissement à la Communauté de Communes Causses Aigoual Cévennes :**

De par la loi NOTRe (du 8 août 2015) la compétence eau et assainissement doit être transférée aux ComCom en 2020, ce délai a été reporté en 2026. Pour ce qui nous concerne compte tenu des deux versants Méditerranée et Tarn-amont, la ComCom devra prendre en gestion directe les communes du versant Méditerranée. Le SIAEP Causse-Noir, augmenté des communes de Dourbies, Trèves et Camprieu-St Sauveur, gèrerait le versant Tarn-amont, sous la tutelle de la ComCom. Or la ComCom n'est pas prête à réaliser cette opération assez complexe et lourde pour 2020 et espère pouvoir la réaliser pour 2021. Cette décision n'aurait pas d'incidence sur l'obtention des subventions des Agences de l'eau qui seraient maintenues à 70%.
Dans ces conditions, la délibération est votée à l'unanimité

2- **Délibérations d'échanges parcellaires avec Hervé Maillé et avec la Famille PASSET suite au changement de notaire :**

Le problème est lié à l'étude notariale qui n'a pas traité le dossier assez rapidement (plus d'un an et demi d'attente) et ainsi les actes n'ont pas été exécutés. La décision a été prise de changer de notaire et cela demande de voter une nouvelle délibération.
La délibération est votée à l'unanimité.

3- **Délibération pour la cession de parcelles par la Famille LIBOUREL Josette :**

La famille Libourel, par courrier de Bruno Libourel en date du 28 mars 2019 accepte de céder à la commune de Lanuéjols, pour l'euro symbolique, les ruines proches du couvent référencées au cadastre : 133, 135, 136. Ces ruines seront détruites et la place dégagée permettra la création de places de parking.
La délibération est votée à l'unanimité.

4- **Délibération modifiant le signataire de la cession de terrain avec la SCI K FLO NEL :**

Mr Jean Paul VERGNET (Adjoint) devait avoir pouvoir pour représenter la commune pour la signature des actes, finalement le Notaire montera à Lanuéjols pour la signature. La délibération n'a plus lieu d'être.

5- **Délibération pour l'implantation de bornes de charge pour véhicules électriques :**

Avec l'aide du SMEG, une borne de recharge pour véhicules électriques pourrait être installée à Lanuéjols. Elle permettrait de s'équiper en véhicules électriques (publics et privés) et de pouvoir permettre aux véhicules de passage de faire halte. Deux emplacements sont possibles : 1- dans l'espace libre proche de la bascule, 2- sur l'aire de camping-car. Les avantages et inconvénients sont discutés.
L'espace proche de la bascule est choisi (5 voix pour, 3 pour l'aire CC et 1 abstention).

6- Demandes de subventions pour les projets de médiathèque et d'aménagement de la place :

6-1 « Médiathèque 3ème lieu » :

5 dossiers de subventions sont en cours : 2 pour la DRAC (1 aménagement des locaux, 2 mobilier), 1 pour la Région, 1 pour le Département, 1 pour la Direction du Livre et de la lecture. L'investissement sera d'environ 36 000€ pour l'aménagement des locaux dont 20500 de subventions et de 20 000€ pour le mobilier dont 10 000€ de subventions. Il resterait à charge de la commune environ 25 500€ pour une réalisation qui devrait permettre de disposer d'un lieu « superbe », convivial et animé, pouvant être utilisé pour des rencontres, des ateliers et créer une animation culturelle de qualité.
Pour animer cette bibliothèque, il est possible d'obtenir, via le partenariat avec la Communauté des Communes Causses Aigoual Cévennes ainsi qu'une demande intercommunale, un financement expérimental de 5 ans par la DRAC. Cela permettrait de proposer 11h d'ouverture hebdomadaire exclusivement dédiée à la Médiathèque et aux animations proposées, à destination des enfants de la crèche (1x 15jours), de l'école (1 à 2 fois par semaine), de l'ALSH (Accueil de Loisirs), possibilité d'ouverture d'ateliers adultes et notamment d'un atelier d'initiation informatique.
Cela représenterait 572h par an pour un emploi contractuel chargé de 8 000€, financés à 80% par la DRAC (il resterait1600€ à la charge de la commune).
La délibération est votée à l'unanimité.
Un problème demeure, celui du retard du dépôt du permis de construire, l'architecte ne l'ayant pas déposé dans les temps, mais cela devrait être fait pour l'automne.

6-2 aménagements de la place :

Les demandes de subventions sont en cours. Une première réunion de présentation du projet et de consultation de la population a eu lieu le 10 mai dernier et a réuni une trentaine de personne. Des remarques ont été faites sur le projet et seront étudiées pour d'éventuelles modifications. Une autre consultation sera organisée cet été.

7- Dossier HLM Habitat du Gard :

Habitat du Gard souhaite vendre son patrimoine pour Lanuéjols : « le Porche ». La commune pourrait être intéressée, mais cela nécessitera une remise en état pour faire de ces appartements quelque chose de présentable et d'attractif. Le Cabinet d'architecture AJM du VIGAN doit faire un projet de réaménagement.
En ce qui concerne les gites, il faudrait également rénover les salles de bains et les cuisinettes. L'étude du chiffrage de ces travaux est en cours.
Le problème du Château est plus compliqué, la toiture est en mauvais état et il faudra réfléchir au devenir de ce bâtiment.

8- Bail des terrains de l'Aven Noir :

La proposition de la Mairie de faire deux lots pour permettre à François TEISSIER et à Théo BALEMBOIS d'utiliser ces terres en pâturages ne convient pas à ce dernier qui souhaite disposer de l'ensemble des terres (24 hectares dans le travers). Le CM propose à François

Teissier d'en discuter directement avec lui pour trouver un accord. Finalement François Teissier semble abandonner sa demande et lui laisserait le bénéfice du bail.

9- Création du Conseil Municipal des Jeunes :

L'idée est lancée depuis la réunion du « Grand Débat National ». Il faut se renseigner sur le cadre légal. Voir le site :

Les **conseils** de **jeunes - Jeunes**.gouv.fr | Ministère de l ...www.jeunes.gouv.fr/actualites/actualites-interministerielles/article/les-conseils-de-jeunes

Nous pouvons aussi adhérer à l'ANACEJ :
Association Nationale des Conseils d'Enfants et de Jeunes www.anacej.fr

10- Changement de grade de Fabrice LIBOUREL :

Il a droit à l'ancienneté à changer de grade, la création d'un poste d'adjoint technique principal, 1ère classe est accepté. Cela aura une incidence sur son salaire

11- Recrutement d'un agent pour le ménage des gîtes pour l'été :

Charlotte BARBIER qui réside à St André de Vézines a déposé sa candidature. Elle travaille déjà à Pradines. Sa candidature a été retenue.

12- Questions diverses :

12.1 Délibération travaux de Montjardin : pour le marché d'hydro-décapage pour le bas de Montjardin, une entreprise de Lyon a été retenue (15 500€).

12-2 Départ de Dominique Miecamp : Le conseil municipal propose de faire un « pot de départ à la retraite» pour le remercier du service rendu auprès des personnes âgées des Ormeaux et plus largement au service de la commune. La date retenue (sous réserve qu'elle convienne à l'intéressé) est le mercredi 26 juin à 19h au Foyer rural. Une enveloppe est prévue pour un cadeau.
A cette occasion, les médailles départementales et communales qui ont été attribuées à Maryvonne CALAZEL, Fabrice LIBOUREL, Gérard SALTET et Sylvie CAUSSE pour plus de 20 années de services municipaux leurs seront décernées.

En ce qui concerne son remplacement, Mme Véronique GARCIA a été pressentie par la ComCom. Elle dispose d'un diplôme d'animateur en gérontologie. Pour être proche de la Résidence et pouvoir répondre à la téléalarme, elle souhaite s'installer dans l'appartement au-dessus de la Poste (il vient d'être rénové). Le CM propose un loyer de 350€ mensuel + 100€ de charges pour le chauffage.

En ce qui concerne la partie municipale (7h hebdomadaires) elle sera confiée à Laurent PASSET pour effectuer ce complément.

12-3 Réfection des bassins du puits du Barry : à prévoir

12-4 Salon des Maires : Alexandre VIGNE y a participé au nom de la commune et a rapporté de la documentation pour laisser en Mairie et a pris des contacts notamment avec le Mutuelle : Mutualia Alliance Santé pour réfléchir à l'idée d'une information sur une Mutuelle de Village.

12-5 Annonce de la tenue de l'AG de l'Association des Anciens Sapeurs-Pompiers du Gard qui se tiendra à Lanuéjols et aux Randals le dimanche 2 juin prochain. Une subvention de 400 € est allouée à cette association pour l'organisation de cette manifestation.

Fin du CM à 22h30